

## Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 24 juillet 2020).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université de Rennes 1. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire.

L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « philosophie », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur de philosophie.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES de philosophie ou du CAFEP de philosophie organisée durant les deux années de master, le concours ayant lieu à l'issue de la dernière année.

## Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21<sup>ème</sup> siècle (juillet 2019)). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences spécifiques aux professeurs des écoles, aux professeurs de collège et lycée et aux conseillers principaux d'éducation.

## Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est le **métier de professeur dans l'enseignement secondaire (lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES de philosophie (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

## Conditions d'admission

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

### Contacts :

- catherine.eteve@inspe-bretagne.fr
- fabienne.baghdassarian@univ-rennes1.fr
- masters@inspe-bretagne.fr
- sciences-scol@listes.univ-rennes1.fr

### Formation continue (personnes en reprise d'études)

- sfc@univ-rennes1.fr

# Organisation des études

## Master 1

Semestre 7		30 ECTS	266 h	Semestre 8		30 ECTS	253 h
<b>Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b>							
		<b>16 ECTS</b>	<b>173 h</b>			<b>14 ECTS</b>	<b>146 h</b>
<b>Approfondissement disciplinaire 1</b>		<b>9 ECTS</b>	<b>72 h</b>	<b>Approfondissement disciplinaire 1</b>		<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>
- Etude d'un thème				- Etude d'un thème			
- Etude d'un auteur 1				- Etude d'un auteur 1			
- Etude d'un auteur 2				- Etude d'un auteur 2			
<b>Approfondissement disciplinaire 2</b>		<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>	<b>Approfondissement disciplinaire 2</b>		<b>9 ECTS</b>	<b>64 h</b>
- Etude d'un domaine				- Etude d'un domaine			
- Etude d'une œuvre 1				- Etude d'une œuvre 1			
- Etude d'une œuvre 2				- Etude d'une œuvre 2			
<b>Connaissance et mise en œuvre des programmes</b>		<b>5 ECTS</b>	<b>44 h</b>	<b>Connaissance et mise en œuvre des programmes</b>		<b>2 ECTS</b>	<b>24 h</b>
- Auteurs (au choix au semestre 9)				- Auteurs (au choix au semestre 9)			
- Notions et objets d'étude (au choix au semestre 9)				- Notions et objets d'étude (au choix au semestre 9)			
- Mise en contexte professionnel				- Mise en contexte professionnel			
<b>Méthodologie des épreuves du concours et entraînement</b>		<b>2 ECTS</b>	<b>57 h</b>	<b>Méthodologie des épreuves du concours et entraînement</b>		<b>2 ECTS</b>	<b>46 h</b>
- Préparation à l'épreuve de leçon				- Préparation à l'épreuve de leçon			
- Suivi du mémoire				- Suivi du mémoire			
- Exercices écrits				- Exercices écrits			
- Préparation à l'entretien				- Préparation à l'entretien			
<b>Suivi de stage</b>		<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>	<b>Suivi de stage</b>		<b>1 ECTS</b>	<b>12 h</b>
<b>Communauté éducative</b>							
		<b>5 ECTS</b>	<b>30 h</b>			<b>0 ECTS</b>	<b>40 h</b>
- Système éducatif et parcours de l'élève			<b>14 h</b>	- Système éducatif et parcours de l'élève			<b>14 h</b>
- Incarner et faire vivre les valeurs de la République		<b>5 ECTS</b>	<b>8 h</b>	- Incarner et faire vivre les valeurs de la République		<b>0 ECTS</b>	<b>16 h</b>
- Pratiques collaboratives et coopératives du métier			<b>8 h</b>	- Pratiques collaboratives et coopératives du métier			<b>10 h</b>
<b>Recherche</b>							
		<b>4 ECTS</b>	<b>25 h</b>			<b>8 ECTS</b>	<b>25 h</b>
- Méthodologie de recherche			<b>25 h</b>	- Méthodologie de recherche		<b>8 ECTS</b>	<b>25 h</b>
- Faire évoluer sa pratique professionnelle		<b>4 ECTS</b>	<b>0 h</b>	- Faire évoluer sa pratique professionnelle		<b>8 ECTS</b>	<b>0 h</b>
<b>Pratique réflexive (Volume stage : 150 h)</b>							
		<b>5 ECTS</b>	<b>26 h</b>			<b>6 ECTS</b>	<b>30 h</b>
- Stage et analyse de pratique			<b>0 h</b>	- Stage et analyse de pratique			<b>4 h</b>
- Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages		<b>5 ECTS</b>	<b>22 h</b>	- Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages		<b>6 ECTS</b>	<b>20 h</b>
- Insertion professionnelle			<b>4 h</b>	- Insertion professionnelle			<b>6 h</b>
<b>Langue</b>							
		<b>0 ECTS</b>	<b>12 h</b>			<b>2 ECTS</b>	<b>12 h</b>

## Master 2

Semestre 9		30 ECTS	152 h	Semestre 10		30 ECTS	129 h
<b>Conception et pilotage d'un enseignement inclusif</b>							
		<b>13 ECTS</b>	<b>98 h</b>			<b>11 ECTS</b>	<b>97 h</b>
<b>Approfondissement disciplinaire 1</b>				<b>Approfondissement disciplinaire 1</b>			
- Etude d'un thème				- Etude d'un thème			
- Etude d'un auteur 1	<b>5 ECTS</b>	<b>24 h</b>		- Etude d'un auteur 1	<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>	
- Etude d'un auteur 2				- Etude d'un auteur 2			
<b>Approfondissement disciplinaire 2</b>				<b>Approfondissement disciplinaire 2</b>			
- Etude d'un domaine				- Etude d'un domaine			
- Etude d'une œuvre 1	<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>		- Etude d'une œuvre 1	<b>3 ECTS</b>	<b>24 h</b>	
- Etude d'une œuvre 2				- Etude d'une œuvre 2			
<b>Connaissance et mise en œuvre des programmes</b>				<b>Connaissance et mise en œuvre des programmes</b>			
- Auteurs (au choix au semestre 9)				- Auteurs (au choix au semestre 9)			
- Notions et objets d'étude (au choix au semestre 9)	<b>5 ECTS</b>	<b>24 h</b>		- Notions et objets d'étude (au choix au semestre 9)	<b>2 ECTS</b>	<b>24 h</b>	
- Mise en contexte professionnel				- Mise en contexte professionnel			
<b>Méthodologie des épreuves du concours et entraînement</b>				<b>Méthodologie des épreuves du concours et entraînement</b>			
- Préparation à l'épreuve de leçon				- Préparation à l'épreuve de leçon			
- Suivi du mémoire	<b>0 ECTS</b>	<b>10 h</b>		- Suivi du mémoire	<b>4 ECTS</b>	<b>29 h</b>	
- Exercices écrits				- Exercices écrits			
- Préparation à l'entretien				- Préparation à l'entretien			
<b>Suivi de stage</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>40 h</b>		<b>Suivi de stage</b>	<b>2 ECTS</b>	<b>20 h</b>	
<b>Communauté éducative</b>							
		<b>5 ECTS</b>	<b>24 h</b>			<b>0 ECTS</b>	<b>12 h</b>
- Système éducatif et parcours de l'élève			<b>10 h</b>	- Système éducatif et parcours de l'élève			<b>8 h</b>
- Incarner et faire vivre les valeurs de la République	<b>5 ECTS</b>	<b>6 h</b>		- Incarner et faire vivre les valeurs de la République	<b>0 ECTS</b>	<b>4 h</b>	
- Pratiques collaboratives et coopératives du métier			<b>8 h</b>	- Pratiques collaboratives et coopératives du métier			<b>0 h</b>
<b>Recherche</b>							
		<b>0 ECTS</b>	<b>20 h</b>			<b>8 ECTS</b>	<b>10 h</b>
- Méthodologie de recherche			<b>20 h</b>	- Méthodologie de recherche			<b>0 h</b>
- Faire évoluer sa pratique professionnelle	<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>		- Faire évoluer sa pratique professionnelle	<b>8 ECTS</b>	<b>10 h</b>	
<b>Pratique réflexive (Volume stage : 216 h)</b>							
		<b>12 ECTS</b>	<b>10 h</b>			<b>11 ECTS</b>	<b>10h</b>
- Stage et analyse de pratique			<b>8 h</b>	- Stage et analyse de pratique			<b>8 h</b>
- Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages	<b>12 ECTS</b>	<b>0 h</b>		- Connaissance des élèves et mise en œuvre des apprentissages	<b>11 ECTS</b>	<b>0 h</b>	
- Insertion professionnelle			<b>2 h</b>	- Insertion professionnelle			<b>2 h</b>
<b>Langue</b>							
		<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>			<b>0 ECTS</b>	<b>0 h</b>